

# Refusons maintenant ces faux semblants

■ En ce qui concerne Ores, j'en appelle à tous les conseillers communaux de Wallonie afin qu'ils osent dire "non".



D.R.

**Cédric du Monceau**

Premier échevin (CDH) à Ottignies-Louvain-la-Neuve.

**A**mes collègues membres des conseils communaux au sujet du contrôle des intercommunales et en particulier d'Ores.

Je suis attristé et inquiet que, suite à l'expérience de la faillite d'un holding communal, aucune réforme en profondeur ne fût mise en œuvre depuis par le politique pour adapter et renforcer "le commandement et le contrôle" des intercommunales belges et wallonnes.

Non seulement cette belle entreprise (qui était le Crédit communal de Belgique devenue par la suite Dexia et qui avait pour clients captifs la quasi-totalité des communes) a été dévoyée par une ambition stratégique démesurée afin de devenir le leader mondial du crédit aux collectivités (et ce même aux Etats-Unis d'Amérique !) mais, de plus, rares furent les élus locaux qui ont "osé" s'opposer à une augmentation de capital qui, tenez-vous bien, promettait une rentabilité hallucinante de 12 % !

La faillite de Dexia prouve, s'il le fallait, que la chaîne "de commandement et de contrôle" de nos grandes intercommunales n'est plus adaptée aux réalités d'aujourd'hui et doit être fondamentalement modifiée.

La quasi-unanimité des communes wallonnes a soutenu et participé à l'augmentation de capital du holding communal; ce qui prouve l'absence de capacité de discernement (compétence adaptée) et le mode consensuel – sans limite – d'un système où la responsabilité vient se dissoudre dans les conseils communaux : ce qui a engendré une irresponsabilité collective par une fuite en avant désastreuse.

L'affaire Publifin démontre, malheureusement, toute la capacité de dévoiement à laquelle cette irresponsabilité collective du système peut mener : il nous faut nous interroger et oser apprendre des erreurs structurelles du passé afin d'adapter le système "de commandement et de contrôle" des grandes intercommu-

nales. En ce qui concerne Ores, j'en appelle à tous les conseillers communaux de Wallonie afin qu'ils osent dire "non" ou s'abstenir (l'abstention permet de justifier son refus de décision) à l'approbation des comptes, à la décharge aux administrateurs et aux propositions de modifications des statuts de cette intercommunale.

Refuser de continuer d'entériner une mascarade de faux-semblants, qui nous fait endosser la pleine responsabilité sur la gestion de ces intercommunales, alors que nous n'avons ni les compétences ni les moyens de pouvoir nous en faire une opinion avisée<sup>(2)</sup>, relève de notre devoir d'élu.

Ce n'est pas le dividende qui doit nous aveugler et orienter notre choix (comme ce fut malheureusement le cas pour le holding communal), mais le souci que cette entreprise procure un réel service au moindre coût.

Or, force est de constater que bon nombre de nos concitoyen(ne)s, et en particulier les TPE/PME (Petites et Moyennes Entreprises), sont scandalisés par les prix exorbitants exigés par Ores pour le raccordement ou l'augmentation de puissance livrée.

Refuser ou s'abstenir est l'unique moyen d'envoyer un signal fort. Selon la loi, nous sommes pleinement responsables puisqu'on nous demande d'approuver les comptes et d'entériner une décharge aveugle aux gestionnaires.

Il n'y a aucun préjudice à émettre un refus ou une abstention puisque l'entreprise, si elle n'a rien à se reprocher, pourra s'expliquer et, tout au plus, devra éventuellement convoquer une nouvelle assemblée générale une fois que les enjeux auront été clarifiés.

Nos concitoyens exigent plus de transparence et d'efficacité. A nous donc d'adapter nos structures pour renforcer et simplifier les systèmes "de commandement et de contrôle" de ces entreprises d'intérêt public.